

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos,26175>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°52 > **Vite, des infos !**

12 décembre 2012

Vite, des infos !

Deux victoires juridiques contre AREVA !

Le 30 septembre 2011, la Cour d'appel de Nîmes (30) a condamné AREVA-SOCATRI pour pollution des eaux, à la suite de l'appel déposé notamment par le Réseau "Sortir du nucléaire". Cette condamnation sans précédent fait suite aux fuites radioactives détectées sur le site nucléaire de Tricastin, en juillet 2008. 30 m³ d'effluents chargés d'uranium ont ainsi contaminé les eaux superficielles, privant la population riveraine d'eau potable, et polluant des lieux de baignade fréquentés. Après une relaxe en première instance, la Cour d'appel de Nîmes n'a pas été aussi clément. AREVA-SOCATRI a été reconnue coupable du délit de pollution des eaux, en plus de sa condamnation pour retard dans la déclaration d'incident. Elle a été condamnée à payer une somme d'un total de plus d'un demi-million d'euros, dont 300000 euros d'amende. Elle aurait déposé un pourvoi en cassation à l'encontre de cette décision. Le 16 décembre 2011, le tribunal correctionnel de Narbonne a également condamné la société Comurhex, filiale d'AREVA, pour pollution des eaux, à la suite d'une fuite émanant d'un tuyau corrodé, sur le site de Malvési (11), en août 2009. Près de 2,5 tonnes de fluor et d'ammonium ont ainsi été déversées accidentellement dans le petit canal de Tauran, à Malvési. Comurhex a été condamnée à 60000 euros d'amende, dont 20000 euros avec sursis, et à 5000 euros de dommages et intérêts pour chacune des deux parties civiles.

Orléans : un quartier chauffé à la biomasse

D'ici la fin 2012, le quartier de La Source à Orléans (45) sera alimenté par une chaufferie biomasse, qui co-générera de la chaleur pour le réseau de chauffage urbain du quartier (puissance thermique de 25 MW), et de l'électricité injectée sur le réseau public et vendue à EDF (puissance électrique de 7,5 MW). 7500 logements et bâtiments du quartier (dont le campus universitaire, le futur grand hôpital, les établissements scolaires, centres commerciaux et immeubles de bureaux...), équivalant à 13 000 logements, seront ainsi chauffés, pour un investissement de 33 millions d'euros. La chaufferie consommera 90000 tonnes de bois par an, issues d'une zone de 100 km à la ronde. (Source : Ville d'Orléans)

Quand EDF se venge d'un article de journal

Mécontente d'un article publié le 14 novembre dans le quotidien économique La Tribune, intitulé "En pleine polémique sur Flamanville, EDF se prépare à abandonner l'EPR", EDF a annulé brutalement

tout le budget publicitaire concédé au journal (par ailleurs confronté à de sérieuses difficultés économiques), soit environ 80000 €. Une porte-parole d'EDF, sans confirmer ni démentir, a indiqué à l'AFP que l'électricien avait déjà acheté pour 300000 € d'espace publicitaire dans les pages de La Tribune depuis début 2011. Un exemple parmi tant d'autres du pouvoir d'influence et de rétorsion du lobby nucléaire sur les médias français. (Source : AFP)

Enercoop : deux nouveaux succès

Fin octobre, le fournisseur d'électricité renouvelable Enercoop, qui compte le Réseau "Sortir du nucléaire" parmi ses sociétaires, a fêté son 10000ème sociétaire. Et le 15 décembre 2011, la région Rhône-Alpes a décidé d'entrer au capital d'Enercoop Rhône-Alpes, à hauteur de 25000 €. Des communes et des communautés de communes étaient déjà sociétaires dans d'autres coopératives régionales, mais la région Rhône-Alpes est la première à rejoindre le projet Enercoop. (Source : Enercoop)

Quand des melons produisent de l'électricité

C'est à Moissac (82) qu'a été inaugurée la première centrale de biométhanisation fonctionnant avec un substrat de fruits et légumes. Les matières organiques se transforment en biométhane et ce gaz est ensuite transformé en énergie électrique et thermique. Les invendus de l'entreprise permettront de produire l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 150 familles et la consommation annuelle de gaz de 100 foyers. (Source : Boyer/Greenwatt)

Effacement des pointes de consommation : victoire pour Voltalis

La petite société Voltalis est le précurseur en France de l'effacement diffus des consommations électriques de pointe. Début mai 2011, elle a obtenu de la part du Conseil d'État l'annulation d'une délibération, favorable à EDF, prise par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui estimait que l'installateur du boîtier BluePod devait indemniser le fournisseur d'électricité pour les kWh non consommés par le client.

De plus, les "5 à 10 % d'économie, soit 50 à 250 euros chaque année" promis par l'entreprise sont confirmés par l'expérimentation menée depuis l'été 2010 dans le Nord, sur un parc de 700 logements tout électrique de Partenord Habitat. Un relevé précis effectué dans 30 logements lillois construits en 2004 fait apparaître une économie de 1 720 kWh sur le mois de février, soit 7 %. Le Nord est la deuxième référence de Voltalis, après la Bretagne, choisie pour sa grande fragilité énergétique. Le pacte électrique breton de 2010 prévoit d'équiper 60 000 sites en boîtiers d'effacement cet hiver, puis 300000 à terme. (Source : Environnement Magazine)

Hubert Reeves refuse l'association de son nom au nucléaire

Le 5 décembre, le célèbre astrophysicien Hubert Reeves a publié un communiqué pour exiger que l'Institut Hubert-Reeves, fondé en 2009 au Québec, ne porte plus son nom. Cet institut s'est en effet assuré le soutien d'entreprises spécialisées dans l'exploration minière de l'uranium dans le cadre du travail d'une de ses équipes de chercheurs, et avait prétendu fin 2010 que M. Reeves leur avait demandé de préparer un Symposium international sur l'énergie nucléaire, visant à "vulgariser" le sujet. L'attachée de presse de l'astrophysicien a remis les pendules à l'heure : "Inutile de vous rappeler son souhait d'une sortie progressive du nucléaire". (Source : La Presse)

27-30 octobre 2011 : États Généraux pour un Monde Vivable

L'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme, ATTAC, la Confédération Paysanne et le Réseau "Sortir du nucléaire" ont organisé, du 27 au 30 octobre 2011, à Saintes (17), les États Généraux pour un Monde Vivable. Ces États Généraux ont réuni plus de 300 personnes. Les conférences, les films et les ateliers ont permis de riches débats sur plusieurs thèmes et l'élaboration commune d'une Charte pour un Monde Vivable. Celle-ci est proposée à la signature de nos concitoyens. Elle sera adressée aux futurs candidats aux élections présidentielle et législative de 2012.

Le lancement de la Charte aura lieu à Saintes, le 15 février 2012, à 20h30, Auditorium Saintonge. Les lecteurs de la région Poitou Charentes – Aquitaine sont invités. Le texte de la Charte ainsi que les détails des États Généraux sont disponibles sur le site <https://mondevivable.over-blog.com/>

Vous aussi, signez la Charte pour un Monde Vivable :

www.petitions24.net/pour_un_monde_vivable

USA : Fukushima aurait causé 14 000 décès en 14 semaines

Les retombées de Fukushima ont atteint les États-Unis seulement six jours après le début de la catastrophe. Certaines mesures gouvernementales avaient détecté des niveaux de radioactivité des centaines de fois supérieurs à la normale, dans l'air, l'eau, le lait et les précipitations. Les statistiques hebdomadaires officielles de décès par tranche d'âge, concernant 122 villes du pays, sont plus qu'inquiétantes : globalement, les décès ont augmenté de 4,46 %, par rapport à la période correspondante en 2010, durant les 14 semaines après l'arrivée des retombées, à comparer avec une augmentation de seulement 2,34 % durant les 14 semaines avant. Après Fukushima, le nombre de décès a augmenté de 1,8 % chez les très jeunes enfants... alors qu'il avait diminué de 8,37 % avant. Extrapolés à l'ensemble des États-Unis, ces chiffres équivalent à 13 983 décès, dont 822 de jeunes enfants, en excès par rapport à ce qui était prévisible. Des observations comparables avaient été faites dans les quatre mois suivant l'arrivée des retombées de Tchernobyl. (Source : J. Mangano & J. Sherman, International Journal of Health Services, Volume 42, Number 1, Pages 47-64, 2012)